

ACTION URGENTE

HAÏTI. LES PERSONNES QUI MANIFESTENT RESTENT EN DANGER

Les 9 et 10 juin, des milliers de Haïtiennes et de Haïtiens ont défilé à Port-au-Prince contre la corruption et la pauvreté, certains réclamant la démission du président de la République, Jovenel Moïse. Compte tenu des informations selon lesquelles la police a recouru à la force de manière excessive, et étant donné que les manifestations se poursuivent, Amnesty International appelle le président à garantir le droit à la liberté d'expression et de réunion, à diligenter des enquêtes sur les allégations de violations des droits humains et à veiller à ce que les responsables présumés de ces agissements soient traduits en justice.

PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS

Président de la République

Jovenel Moïse
1, Rue de la République
Palais National
Port-au-Prince
Haïti

Courriel : nahomme.dorvil@presidence.ht

Monsieur le Président de la République,

Alors que les manifestations se poursuivent en Haïti, j'appelle votre gouvernement à garantir le droit à la liberté d'expression et de réunion des personnes qui manifestent.

Je suis profondément préoccupé.e par les informations selon lesquelles des violations des droits humains, notamment des exécutions extrajudiciaires présumées, auraient été commises par la Police nationale et les services chargés de la sécurité du Palais national dans le contexte des manifestations des 9 et 10 juin. L'assassinat signalé d'un journaliste de radio, le 10 juin, est une menace pour la liberté d'expression.

Je salue par ailleurs l'ouverture rapide d'une enquête de la Police nationale, après la diffusion sur les réseaux sociaux d'une vidéo sur laquelle des hommes vêtus d'uniformes de la police haïtienne jettent des pierres sur un homme à terre.

J'appelle votre gouvernement à veiller à ce que la police s'abstienne de recourir à une force excessive, les autorités enquêtent rapidement sur toutes les allégations de violations des droits humains et les personnes soupçonnées de responsabilité pénale soient traduites en justice.

Veillez agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de ma haute considération,

COMPLEMENT D'INFORMATION

Les 9 et 10 juin, des milliers de Haïtiennes et de Haïtiens sont descendus dans les rues de Port-au-Prince pour manifester contre la pauvreté et la corruption et réclamer la démission du président. La série de manifestations en cours a été déclenchée par la diffusion d'un nouveau rapport indépendant. Celui-ci accusait des hauts responsables d'être impliqués dans le détournement de milliards de dollars de fonds liés à des produits pétroliers fournis à Haïti par le Venezuela à des conditions préférentielles.

Après des manifestations similaires en février 2019, le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme avait fait état d'au moins 41 morts et 100 blessés.

Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies estime à 2,6 millions le nombre de personnes ayant besoin d'une assistance humanitaire en 2019, dans un contexte d'augmentation des prix du pétrole et des denrées alimentaires en 2018, et de hausse de l'inflation.

LANGUE(S) À PRIVILÉGIER POUR LA RÉDACTION DE VOS APPELS : français
Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.

MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE : 12 JUILLET 2019.
Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER : les personnes qui manifestent à Haïti (elles)

LIEN VERS L'AU PRÉCÉDENTE : N/A

